

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	VILLA	Numéro	757526
Adresse du site	159, rue de la Pompe	Hauteur	R+6 (21.65m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G avec partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/01/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/01/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes sur un nouveau site pour la fréquence 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) ainsi que le partage du 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 0°, 110 et 245°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100MHz): 0° < 1V/m ; 110° < 1V/m - 245° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.95m (0 et 110°) 23.55m (245°)		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceau fixe dans des caches en résine
Zone technique	

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

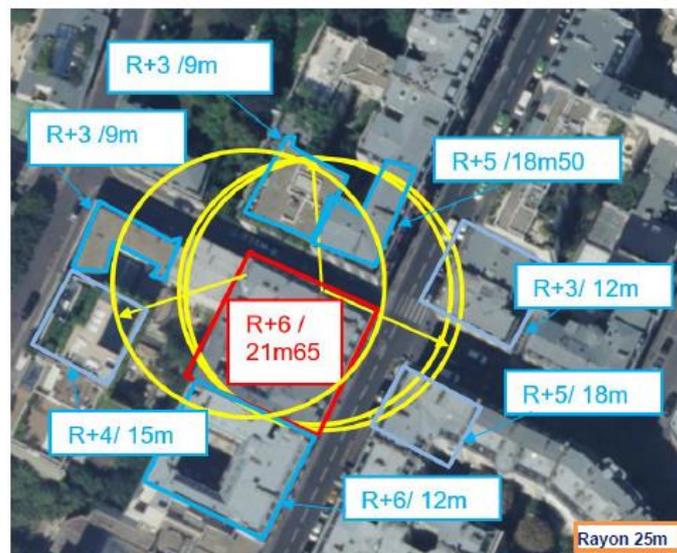
Avis Mairie d'arrondissement :	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École primaire publique.	3 Imp. des Belles Feuilles, 75016 Paris	16.50m	Oui	75m	0.105
Crèche Les Explorateurs de Victor Hugo	156 rue de la pompe 75016 Paris	2.5m	Non	45m	0.077
Fondation Dosne - Maison de retraite	5 RUE DOSNE PARIS 75016	19,5m	Non	40m	0.249

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	11.5 m	11.5 m	11.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 245°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 11.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

Après travaux

Vue 2

Vue 2



Vue des Azimuts

Azimut 0 : (0°)



Azimut 1 : (110°)



Azimut 2 : (245°)

